



Bulletin Officiel

Saison 2024-2025

26 septembre 2024



Au sommaire cette semaine

INFORMATIONS LIGUE

- [Tombola](#)
- [Journée Rugby et Citoyenneté Responsable](#)

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- [Elections 2024](#)
- [Statuts de la Ligue](#)
- [Fermeture MO Clermont](#)
- [Recrutement](#)



INFORMATIONS SPORTIVES

- [Rugby Loisir : Mixité](#)
- [Rugby Loisir : Déclaration de match](#)

CARNET NOIR

CALENDRIER

PARTENAIRES

Informations Ligue

Tombola RAPPEL BO DU 19/09/24



La Tombola des clubs reprend du service pour la saison 2024-2025 !

C'est une source de financement pour vos projets, offerte par la Ligue qui s'occupe de toute la logistique : recherche des lots, impression des billets, visuels associés...

Le concept est simple ! Vous remplissez le bon de commande, nous vous renvoyons les billets et il ne vous reste plus qu'à les vendre.

Pas de concurrence avec votre bourriche ou autre loto et tombola habituels de votre club : c'est une tombola qui court de septembre 2024 à juin 2025 et vous pouvez revenir auprès de nous pour commander de nouveaux billets tout au long de la saison.

Et pour les carnets non vendus à la fin de la saison, il vous suffit de nous les retourner, ils ne vous sont pas facturés.

Le billet est au prix de 3€ et la moitié du prix revient au club qui l'a vendu ! Vous disposez en plus de l'intégralité de l'argent récolté par vos ventes jusqu'en juin 2025, une belle trésorerie disponible pendant la saison.

C'est une action mise en place par la Ligue qui a déjà fait ses preuves : Sur les 25 692 billets vendus l'an passé par 36 clubs participants, 42 708€ leur ont été reversés !

Tombola



Informations Ligue

Journée Rugby & Citoyenneté Responsable *RAPPEL BO DU 19/09/24*

Le rugby est connu pour ses nombreuses valeurs. Parmi elles, la solidarité et le respect ont une place prépondérante dans la formation et l'éducation citoyenne de nos jeunes joueurs et joueuses.

C'est avec l'ambition de former les citoyens de demain que la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby organise le **vendredi 27 septembre 2024** une journée "**Rugby & Citoyenneté Responsable**".

Au programme :

- De **15h à 18h**, les scolaires et le grand public sont invités à participer à des ateliers
 - Initiation au rugby fauteuil
 - Découverte des métiers du sport avec la DRAJES AuRA
 - Echanges avec Colosse aux Pieds d'Argile sur les violences sexistes et sexuelles dans le sport
 - Prévention des addictions dans le milieu sportif avec PAMS
- De **18h à 20h**, un colloque sera mené par PAMS et Colosse aux pieds d'argile sur les thématiques fortes que portent leur association. **Les licenciés des clubs sportifs, dirigeants et éducateurs, mais aussi bénévoles et parents, sont invités.**

Cette journée "Rugby & Citoyenneté Responsable" est organisée à la Maison de l'Ovalie de Montbonnot, 150 allée du Pré de l'Eau 38330 MONTBONNOT ST MARTIN.

Pour plus d'informations : mathieu.lieudenot@ligueaura-ffr.fr

[Participer au colloque](#)



Informations Administratives

Elections 2024

Les élections relatives à la constitution du Comité Directeur, organe d'administration de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby prévu par les Statuts de la Ligue, se dérouleront lors de **l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 2 novembre 2024 à Chaponnay**. Le scrutin correspondant sera surveillé par une commission spécialement désignée à cet effet.

Cette commission, dite Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE), a été constituée par le Comité Directeur de la Ligue le 13 mai 2024.

Elle peut être contactée par courrier au siège de la Ligue AuRA de Rugby 380 rue des frères Voisin 69970 CHAPONNAY

La composition de la CSOE

- Président : Gérard CHRISTOPHE
- Vice-Président : Georges MARCOUX
- Membres : Jean Louis BENHABEROU, Gérard FROMONT, Jean Claude SOUCHE, Sylvie VIALATTE

Le rôle de la CSOE

De manière générale, il revient à la CSOE de veiller au respect des stipulations prévues par les Statuts et le Règlement intérieur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby quant aux conditions d'organisation et de déroulement du prochain scrutin relatif à l'élection des membres du Comité Directeur et du Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby, dans le respect, également, des éventuelles dispositions législatives et réglementaires applicables.

A cet effet, la CSOE a compétence pour, notamment :

- Répondre à toute question, en lien avec ses missions, qui lui est posée par le Président ou le Secrétaire Général de la FFR, ou encore par tout candidat placé en tête de liste s'agissant d'un scrutin de liste, et communiquer sa réponse à l'ensemble des personnes susvisées ;
- Se prononcer sur la recevabilité des candidatures déposées, par une décision prise en premier et dernier ressort ;

Informations Administratives

- Exiger l'inscription d'observations au procès-verbal en cas de constatation d'une irrégularité, soit avant la proclamation des résultats, soit après cette proclamation.

Eu égard à sa mission générale de surveillance et dans la mesure où elle sera compétente pour se prononcer le moment venu sur la recevabilité des candidatures, la CSOE ne saurait délivrer en amont des conseils d'ordre juridique à quiconque envisagerait de se porter effectivement candidat.

Cependant, elle peut éventuellement être amenée à intervenir en cas d'ambiguïté manifeste d'une stipulation des Statuts et Règlement intérieur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby qui porterait à interprétation.

La CSOE ne se substitue donc pas au juge de l'élection, seul à même d'apprécier la régularité et la sincérité du scrutin.

Les dates clés

Au plan institutionnel et en cohérence avec les termes consacrés par la CSOE dans son mémorandum, les dates clés de l'organisation et du déroulement du scrutin à venir sont les suivantes :

- **30 juin 2024 : Date d'arrêté des effectifs**
- **2 octobre 2024 à 18h00 : Date limite de dépôt des candidatures**
- **A déterminer : Date d'arrêté du collège électoral**
- **21 octobre 2024 à 9 H 00 : Ouverture du site de recueil des Pouvoirs**
- **24 octobre 2024 à 12 H 00 : Fermeture du site de recueil des Pouvoirs**
- **31 octobre 2024 à 9h00 : Ouverture du Site de Vote**
- **2 novembre 2024 à 12h00 : Fermeture du Site de Vote**

**Arrêté des effectifs Ligue
30.06.2024**



Informations Administratives

Statuts de la Ligue

Veillez trouver ci-joint les statuts de la Ligue modifiés suite aux propositions faites et approuvées à l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2024.

Statuts Ligue



Fermeture MO Clermont-Ferrand

RAPPEL BO DU 19/09/24

Pour votre parfaite information, la Maison de l'Ovalie de Clermont-Ferrand est fermée au public les mardis et jeudis matins du mois de septembre.

Le standard téléphonique de la MO est également fermé sur ces mêmes créneaux.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le siège de la Ligue au 04 78 79 67 90 mais aussi adresser vos demandes par mail à 2001A@ffr.fr.

Vous pouvez retrouver les mails contacts de la Ligue au lien suivant :

Vos contacts



Informations Administratives

Ressources Humaines



Recrutement Ligue

La Ligue recherche toujours de nouveaux membres pour son équipe technique régionale !

Vous êtes passionné(e) par le rugby ?

Vous avez envie de vous investir auprès des clubs ?

A vos CV !

- **CTC sur le bassin Limagne Forez (Puy-de-Dôme)**
- **CTC sur le bassin du Bourget (Savoie)**

Une seule adresse pour déposer votre candidature :
recrutement@ligueaura-ffr.fr

Toutes les offres de recrutement de la Ligue sont disponibles sur notre site

Recrutement



Informations Sportives

Rugby Loisir : Mixité

RUGBY LOISIR AVEC PLAQUAGE ADAPTÉ : UNE AVANCÉE IMPORTANTE POUR LES FÉMININES

Dans notre pratique, la mixité était jusqu'alors proscrite (préconisation World Rugby). Suite à des travaux ayant impliqués toutes les composantes de la FFR (DTN, DTA, Services juridiques, médicaux, ...) et plusieurs matchs-tests à Marcoussis, la mixité dans les équipes Loisir a été validée lors du Comité Directeur de la FFR du 13/09/2024.

Pour assurer la sécurité de tous, les règlements ont été adaptés.

Les décisions principales concernent les points de rencontre :

- Pour les personnes de même sexe, la phase de plaquage reste inchangée.
- Pour les personnes de sexe différent, le « toucher 2 secondes » remplace le plaquage.
- Sur les rucks, si le premier soutien est une femme : pas de contre-ruck possible autre que par une femme.

C'est une évolution très positive qui permettra à des femmes de jouer au delà de la compétition.

C'est d'autant plus important que le nombre de femmes en Loisir à plaquer est, à l'heure actuelle, assez faible.

Lors de la saison 2022/2023, il n'y avait que 81 licenciées RLOP sur l'espace de toute la Ligue. Cela ne permet pas de composer des équipes complètes de féminines. Cette adaptation de la règle leur donnera plus de souplesse pour s'adonner à leur sport. Cela pourra, aussi, attirer de nouvelles joueuses et, à terme, espérer atteindre un effectif suffisant pour avoir des équipes complètes de féminines.

Vous trouverez ci-joint le document des règles du jeu « Rugby Loisir avec Plaquage », mis à jour.

Règlement Rugby Loisir



Le document intègre, en page 5, les règles du jeu en mixité.

Les règles sont également disponibles en téléchargement, sur la page Rugby Loisir du site FFR.FR.

Informations Sportives

Rugby Loisir : Déclaration de match

En Rugby Loisir à plaquer, (Rugby RLOP), compte tenu des contraintes posées par la déclaration de match numérique sur Ovale2, nous continuons à utiliser des documents papiers.

1- La Déclaration de rencontre amicale pour un match opposant 2 équipes

2- La Déclaration de Tournoi pour un Tournoi qui oppose plusieurs équipes

A noter que cette déclaration peut aussi être utilisée dans le cas d'une rencontre où une des 2 équipes (ou les 2) est une équipe qui regroupe des joueurs de plusieurs clubs différents. (ce qui est permis en Rugby Loisir)

Ces déclarations sont à adresser à la Ligue : rugbyloisir@ligueaura-ffr.fr, au moins 10 jours avant l'événement.

Déclaration Rencontre Amicale



Déclaration de Tournoi



Carnet Noir

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby adresse ses sincères condoléances à son Conseiller Technique de Clubs **Xavier BERRIER**, et à sa famille, suite à la disparition de son papa.



Calendrier

SEPTEMBRE

Vendredi 27	Journée Rugby & Citoyenneté Responsable (COLLOQUE)
Lundi 30	Date limite Mutations Autorisées

OCTOBRE

Mercredi 2	Date limite de dépôt des candidatures - Elections Ligue 2024
Samedi 5 & Dimanche 6	Formation médicale pour les médecins et kinésithérapeutes à MO Chaponnay
Lundi 7	Date limite inscription CQP Technicien Rugby à XV
Vendredi 11	Du Stade Vers l'Emploi à Venissieux
Dimanche 13	Date limite inscription BF Baby, Initiation-Découverte & Développement
Samedi 19	Elections Fédération Française de Rugby

Merci à nos partenaires



FFR



LA PLAGNE
Paradiski



CARS FAURE

